



Comité de Quartier Légugnon

Compte-rendu de la réunion du 22 juin 2026

La réunion débute à 20 heures et se déroule en présence de :

Maïté POTIN : Correspondante du quartier

Flora LAPERNE : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartier

Jean-Michel IDOIBE : Vice-président de la commission Démocratie Participative

Stéphane LARTIGUE : Élu référent

Adresses mails : f-laperne@oloron-ste-marie.fr
 jm-idoibe@oloron-ste-marie.fr
 s-lartigue@oloron-ste-marie.fr

PUBLIC : 40 personnes

Maïté POTIN, correspondante du comité de quartier, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Elle précise qu'une quinzaine de personnes, « les membres actifs », se réunissent un peu plus régulièrement dans l'année, et que cette instance est ouverte à toutes les personnes souhaitant y participer. M. DEPARDIEU se porte volontaire.

Le 9 février 2026, une demande de mise à disposition des locaux de Radio Oloron a été faite par Maïté POTIN et Jean-Pierre LATRUBESSE, Président de l'Association des Amis de Légugnon. Monsieur Bernard UTHURRY, ancien Maire, a donné une réponse positive le 6 mars 2026.

1) Budget Participatif

M. Hervé PERRAUD demande la parole pour nous informer que ce matin (22 juin) à 9h, il a remis un rapport de cinq pages et une clé USB au secrétariat de Madame la Maire et rappelle qu'il y avait 2 porteurs de projet, lui et M. PERICOU. Il estime avoir été mis à l'écart malgré ses relances et sans en comprendre les raisons.

Il exprime encore quelques points, tous inclus dans le rapport remis à Madame la Maire et que par conséquent, nous ne les développons pas dans ce compte-rendu.

Un habitant souhaite des réponses claires de la municipalité au sujet des panneaux de ce projet participatif.

Mme LAPERNE explique que les panneaux internes ont été faits par la commune et sont posés. Les panneaux externes sont faits par la CCHB car ils font partis du plan local de randonnées qui a ses propres panneaux.

Après renseignements pris par Madame LAPERNE, la CCHB a fourni la charte nécessaire à la réalisation des panneaux du PLR. Toutefois, en raison d'un dysfonctionnement en interne, les panneaux n'ont pas été commandés et sont donc actuellement en cours de réalisation.

Intervention de M. PERICOU pour signaler ce qu'il reste à faire, afin de finaliser le projet participatif :

- Traçage de la signalisation horizontale au carrefour de l'Avenue du 14 juillet et la rue du Château Abbatial.

- Les trois panneaux d'information pour le départ sur le parking de l'école de Légugnon, le château et le barrage. Pose de QR code sur ces trois panneaux.

- Pose d'une barrière de sécurité au niveau du départ de la sente rurale rue du 14 juillet et création d'un passage piéton.

- Afin de sécuriser le passage des piétons Avenue de Légugnon entre la rue Paul Malherbe et la rue Paul Manciet, très étroite sur cette portion, est-il possible de reprendre la signalisation horizontale ? Nous proposons de créer une voie partagée identique à celle du chemin des Ourtigous, c'est-à-dire une voie de 3.5m environ pour les voitures et une voie piétonne de 1.4m environ. Les travaux réalisés ne correspondent pas à notre demande, car le passage piéton est trop étroit.

2) Travaux concernant la sécurité routière demandés en novembre 2025 et non réalisés

- Au niveau du carrefour du chemin de Paralé, pose d'un miroir car aucune visibilité à droite.

Réponse : Le miroir va être commandé par les services techniques.

- Bande blanche à terminer Avenue du 14 juillet.

Réponse : Travaux réalisés.

- Dans cette même Avenue, le comptage du nombre de passage des voitures a-t-il été effectué ?

Réponse : Oui, le comptage a bien été effectué.

- Le regard au niveau du croisement de l'Avenue de Légugnon et du Château Abbatial est mal calé et engendre des bruits très gênants lors des passages de voitures et de poids lourds pour les riverains.

Réponse : La voirie a été reprise par EUROVIA il y a peu. Le responsable du service voirie va recontacter l'entreprise en septembre.

- Trois panneaux de signalisation sont à sceller chemin de Légugnon, face au Leclerc.

Réponse : L'intervention est programmée par les services techniques.

- À partir de la ferme LACAU, au n°900, sur 200m vers la ferme LEES, le chemin est très dégradé suite au dévoiement de la circulation chemin de la Naü, vers la station d'épuration. Le revêtement de cette portion serait à refaire.

Réponse : La réfection n'est pas prévue pour 2026.

- Des trous sont à boucher sur la voirie face à la ferme MALHERBE, à l'entrée de la station de traitement des déchets verts et dans le virage de la station d'épuration.

Réponse : Les travaux ont été effectués.

- La balayeuse ne passe pas régulièrement.

Réponse : La balayeuse passe conformément au planning établi.

- Les riverains se plaignent de remontées d'odeur fréquentes du réseau d'égout. Y-a-t-il une solution pour éviter ces désagréments ? Pouvez-vous prévoir un curage des regards EP et des caniveaux à grilles, certains étant complètement obturés ?

Réponse : Ces odeurs sont causées par l'absence d'eau dans les décantations des bouches d'égout (grilles) en période sèche prolongée (évaporation).

- Un renforcement de l'accotement au niveau de la place de stationnement du bus du club nautique (qui transporte bien souvent des enfants) est à prévoir rapidement. Le mur de soutènement se fissure de plus en plus avec la stagnation et l'infiltration de l'eau.

Réponse : Cet accotement est à empierrier : bien pris en compte par les services techniques.

- Prévoir la pose d'un panneau de signalisation interdisant l'accès à la plage à tout véhicule motorisé.

Réponse : Le panneau a été posé.

3) Questions

Point 1 : Avenue du 14 juillet

Le panneau de signalisation de l'école a été déposé, mais sa platine de fixation et ses 4 boulons qui dépassent sur la voirie nous semblent très dangereux.

Réponse : Les services techniques sont intervenus.

Point 2 : Quartier

a) De nombreux trottoirs et rues sont toujours dans un piètre état. À ce jour, dans notre quartier, deux chevilles et une épaule accidentés en conséquence de ce manque d'entretien.

Réponse : Une réfection n'est pas prévue pour 2026.

b) Suite aux rigueurs de l'hiver, de nombreux nids de poule sont apparus sur les voiries et nécessiteraient des travaux de réfection.

Réponse : Ces nids de poule sont rebouchés régulièrement.

c) Le quartier de Légugnon est largement fréquenté par des piétons, cyclistes, sportifs et enfants. Un passage cinq fois par an pour l'entretien nous semble indispensable pour la sécurité de tous.

Une attention particulière serait bienvenue sur les passages très étroits comme la rue du Château Abbatial, depuis le cimetière, et le chemin de Bugala jusqu'à la route de Bayonne.

Réponse : Merci de bien vouloir préciser de quel entretien il s'agit : voirie, espaces verts, mobiliers ?

d) Il serait intéressant qu'il y ait une coordination entre le passage de la balayeuse et celui de la faucheuse.

Réponse : Cette coordination est prévue par les services techniques.

e) Les problèmes de connexion téléphonique restent inchangés malgré nos signalements.

Point 3 : Avenue de Légugnon

a) À la sortie des bureaux de l'ADAPEI, des dispositions sont à prendre urgemment pour faire ralentir la circulation des voitures. Un accident corporel grave a failli se produire.

Réponse : Travaux non prévus.

b) À l'intersection de la rue Paul Malherbe avec l'Avenue de Légugnon, un poteau est envahi jusqu'en haut par la végétation.

Réponse : Une intervention va être programmée par les services techniques.

c) Le terrain d'une habitation est toujours plein de cailloux. Les riverains signalent la présence de vipères et de couleuvres traversant régulièrement la rue et les propriétés voisines. Est-il possible d'intervenir auprès du propriétaire ?

Réponse : Une demande d'entretien va être faite au propriétaire.

Point 4 : Rue Antonin Montaut

À la sortie du caniveau de la rue, la pose d'un PVC de gros diamètre serait nécessaire pour diriger l'écoulement des eaux pluviales vers le caniveau de l'Avenue de Légugnon.

Réponse : Merci de bien vouloir fournir un contact aux services techniques afin de traiter le problème.

Point 5 : Chemin de la Naü

Suite au raclage des accotements de voirie, qui se dégradent de jour en jour, il reste à faire le nivellement des talus. Les travaux réalisés ne sont pas corrects et ne faciliteront pas les entretiens ultérieurs. Un renforcement de l'accotement serait nécessaire.

Réponse : Ces travaux ne sont pas prévus avec les engins des services techniques.

Point 6 : Localisation ?

Replacer la borne entre le rond-point du Leclerc et la première place de parking.

Réponse : Merci de bien vouloir donner plus de précisions aux services techniques.

Point 7 : Plage et barrage de Légugnon

a) Suite aux nombreuses incivilités, il serait souhaitable de poser des panneaux interdisant le dépôt d'ordures à la plage et au barrage. Un rappel de l'article de la réglementation permettrait aux autorités de verbaliser les contrevenants.

Réponse : Des poubelles sont en place.

b) Sur le chemin qui mène au barrage, les branches sèches d'un chêne tombent très régulièrement. Il serait bon de l'élaguer, d'autant plus que le bus du club nautique se gare sous son ombrage.

Réponse : Une intervention va être programmée par les services techniques.

Point 8 : Chemins

Des riverains demandent que certains chemins soient identifiés (côte pavée, sentiers des

pêcheurs, etc).

Réponse : Non prévu.

Point 9 : Rue Margueritte de Navarre

Les travaux réalisés par l'entreprise EUROVIA sont à refaire.

Réponse : Non prévu.

Point 10 : Gave

Il serait intéressant de travailler la valorisation du gave en concertation avec les pêcheurs.

Réponse : Ce n'est pas de la compétence de la Ville.

Point 11 : Mobilités

Lors de la réunion sur les mobilités urbaines, l'arrêt à l'ancienne école sera étudié.

Une réunion sur la mobilité serait intéressante au niveau du comité de quartier.

4) Les amis de Léguignon

L'association est en attente de la réponse de la mairie suite au passage de l'architecte et de l'étude avec un drone.

M. LOUIS rappelle que la demande de base concernait uniquement le pigeonnier, afin de le rendre non dangereux.

M. LARTIGUE pense que les résultats de l'étude de l'architecte devraient arriver en septembre ou en octobre. Cette étude englobe le pigeonnier et la chapelle. Un budget a été inscrit dans le PPI et une fois les travaux à faire définis et chiffrés, la mairie et l'association devront chercher des financements.

Serait-il possible d'enlever toutes les barrières qui dénaturent le site et ne sont guère très utiles, empêchant l'entretien de l'environnement ?

Réponse : Les barrières ont été mises en place afin de sécuriser le périmètre et éviter que des personnes soient à proximité immédiate des édifices dont nous vérifions la solidité. Lors des opérations d'entretien des espaces verts, le nettoyage est effectué également de l'autre côté des barrières. Une demande d'intervention a été faite auprès du service des espaces verts.

5) Informations

Rappel des compétences de la mairie et de la Communauté de Communes du Haut-Béarn par M. LARTIGUE :

Communauté de Communes :

- Développement économique
- Aire de grand passage pour les gens du voyage
- Gestion, enlèvement et traitement des déchets
- Tourisme (Office du Tourisme, Fort du Portalet, le Somport)
- Pôle lecture
- Culture (Espace Jéliote, spectacle vivant)
- Piscines
- Accueil petite enfance (0 à 4 ans)
- École de musique
- Autorisation des droits du sol (permis de construire, signé du Maire)
- Mobilités (navettes, actuellement en réflexion sur les transports à la demande)
- Urbanisme

Mairie :

- Voirie
- Espaces verts
- Régie de l'eau
- Éclairage public
- Sport, culture
- Écoles
- Tranquillité publique avec actuellement 4 policiers municipaux
- CCAS

Des habitants souhaiteraient pouvoir suivre les délibérations de la Communauté de Communes sur « YouTube », comme pour le conseil municipal d'Oloron.

Divers :

Nous avons la chance d'avoir dans notre quartier la Ferme LOUSTAU. Nous pourrions éventuellement, en accord avec eux, organiser une fête de quartier chez eux.

Il est rappelé que chaque propriétaire ou locataire doit entretenir le trottoir devant chez lui.

L'élagage des tilleuls au 24 rue du Cambeilhou a été demandé aux services techniques le 16 septembre 2026.

La prochaine réunion du comité de quartier aura lieu le lundi 28 septembre à 20h dans les locaux de l'Association O'QUATRE VENTS (école de Légugnon).